



VOLET COMPLEMENTAIRE AU CERFA N° 12156*06

Ce volet facultatif a vocation à recueillir les informations ne figurant pas dans le cerfa. Celles-ci permettent à la Ville ou au CCAS de valoriser l'association et ses actions passées et à venir, afin d'évaluer la pertinence de l'octroi de la subvention sollicitée et de son montant au regard des politiques mises en œuvre par la Ville ou le CCAS.

1. RAPPEL DES REFERENCES DE LA DEMANDE DE SUBVENTION FIGURANT DANS LE CERFA

Nom de l'association :

Date de la demande de subvention indiquée sur le cerfa :

Autorité sollicitée : Ville de Bois-Guillaume
 CCAS de Bois-Guillaume

2. PIECES A FOURNIR

➤ Fournir les pièces suivantes :

- Formulaire cerfa 12156*06**
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale**
- Dernier bilan moral et/ou compte de résultat** – certifié par un commissaire aux comptes pour les associations y étant obligées légalement ou réglementairement
- Un relevé d'identité bancaire de l'association s'il a changé**, portant une adresse correspondant à celle du n° de SIRET
- Copies des justificatifs des réserves de trésorerie** de l'association (relevés des comptes et des livrets de l'association datant de moins de trois mois)
- Si l'association perçoit des subventions pour un montant supérieur à 153 000 €, attestation de publication des comptes au JO*

Les données recueillies via ce formulaire ne seront utilisées qu'aux fins de traitement de l'action citée en objet. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant selon votre interlocuteur à :

- Monsieur le Maire de Bois-Guillaume, Hôtel de Ville, 31 place de la Libération 76230 BOIS-GUILLAUME
- Monsieur le Président du CCAS de Bois-Guillaume - Hôtel de Ville - CS 60040 - 76232 BOIS-GUILLAUME Cedex.

- Grille détaillée du montant des adhésions** pour l'année en cours et (si existante) pour l'année N+1
- S'il s'agit de votre première demande, charte du bon usage des locaux complétée et signée*
- S'il s'agit de votre première demande, contrat d'engagement républicain complété et signé*
- S'il s'agit de votre première demande ou si les statuts de votre association ont été modifiés, copie des statuts de l'association*
- Si la composition des membres du bureau de l'association a été modifiée, document indiquant ces modifications*
- Si l'association a signé un contrat d'objectifs, le rapport d'activité de l'année écoulée précisant les conditions d'utilisation de la subvention et tout autre document prévu par le contrat d'objectifs*

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Renseigner les éléments suivants :

Nombre d'adhérents Hors-commune :

Nombre d'adhérents Bois-Guillaumais :

Quel est le tarif appliqué aux Bois-Guillaumais ?

(Si plusieurs tarifs selon catégories d'âge ou niveau de pratique, etc. faire une moyenne de ces tarifs)

Quel est le tarif appliqué aux hors commune ?

(Si plusieurs tarifs selon catégories d'âge ou niveau de pratique, etc. faire une moyenne de ces tarifs)

Des tarifs préférentiels sont-ils appliqués aux catégories suivantes ?

- Personne porteuse de handicap non oui
- Etudiant non oui
- Personne en recherche d'emploi non oui

En 2022,

- Avez-vous participé à des évènements ponctuels organisés par la Ville ?
 oui non

Les données recueillies via ce formulaire ne seront utilisées qu'aux fins de traitement de l'action citée en objet. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant selon votre interlocuteur à :

- Monsieur le Maire de Bois-Guillaume, Hôtel de Ville, 31 place de la Libération 76230 BOIS-GUILLAUME
- Monsieur le Président du CCAS de Bois-Guillaume - Hôtel de Ville - CS 60040 - 76232 BOIS-GUILLAUME Cedex.

Si oui, lesquels ?

- Avez-vous organisé un ou plusieurs évènements ponctuels auxquels la Ville a été associée ?

oui

non

Si oui, lesquels ?

- Avez-vous participé à des activités récurrentes **dans les accueils de loisirs ou dans les écoles** en collaboration avec la Ville ?

oui

non

Si oui, lesquelles ?

- Avez-vous participé à d'autres activités récurrentes en collaboration avec la Ville ?

oui

non

Si oui, lesquelles ?

- Avez-vous participé à la dernière opération « pass activités » ? oui non

- Bénéficiez-vous d'avantages en nature (mise à disposition de locaux à titre gratuit ou préférentiel, fourniture de matériels, prestations de nettoyage, etc.) ?

oui

non

Si oui, lesquels ?

Les données recueillies via ce formulaire ne seront utilisées qu'aux fins de traitement de l'action citée en objet. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant selon votre interlocuteur à :

- Monsieur le Maire de Bois-Guillaume, Hôtel de Ville, 31 place de la Libération 76230 BOIS-GUILLAUME
- Monsieur le Président du CCAS de Bois-Guillaume - Hôtel de Ville - CS 60040 - 76232 BOIS-GUILLAUME Cedex.

Si votre demande de subvention est adressée au CCAS, renseigner également les éléments suivants :

- Nombre de bénéficiaires Bois-Guillaumais :
- Nombre de bénéficiaires hors-commune :

4. INFORMATION COMPLEMENTAIRE RELATIVE A LA SUBVENTION DE **PROJET**

➤ Fournir les pièces suivantes :

compte-rendu financier de subvention (formulaire cerfa 15059*02)

5. ENGAGEMENT A PARTICIPER AU SEMI-MARATHON

- L'association s'engage à mettre à disposition au moins un bénévole pour assurer des missions de signaleur sur le parcours et le ravitaillement de la prochaine édition du semi-marathon
 oui non

6. AUTRES ELEMENTS DE VALORISATION DE L'ACTION DE L'ASSOCIATION

Encart permettant à l'association de renseigner librement les difficultés rencontrées dans l'exercice de son activité, les nouvelles actions ou services mis en place au bénéfice des adhérents ou de son public et tout autre élément permettant à la Ville ou au CCAS d'apprécier la demande de subvention présentée.

Formulaire renseigné par : Le président de l'association Le représentant désigné dans le cerfa

NOM :

Prénom :

Signature :

Les données recueillies via ce formulaire ne seront utilisées qu'aux fins de traitement de l'action citée en objet. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant selon votre interlocuteur à :

- Monsieur le Maire de Bois-Guillaume, Hôtel de Ville, 31 place de la Libération 76230 BOIS-GUILLAUME
- Monsieur le Président du CCAS de Bois-Guillaume - Hôtel de Ville - CS 60040 - 76232 BOIS-GUILLAUME Cedex.